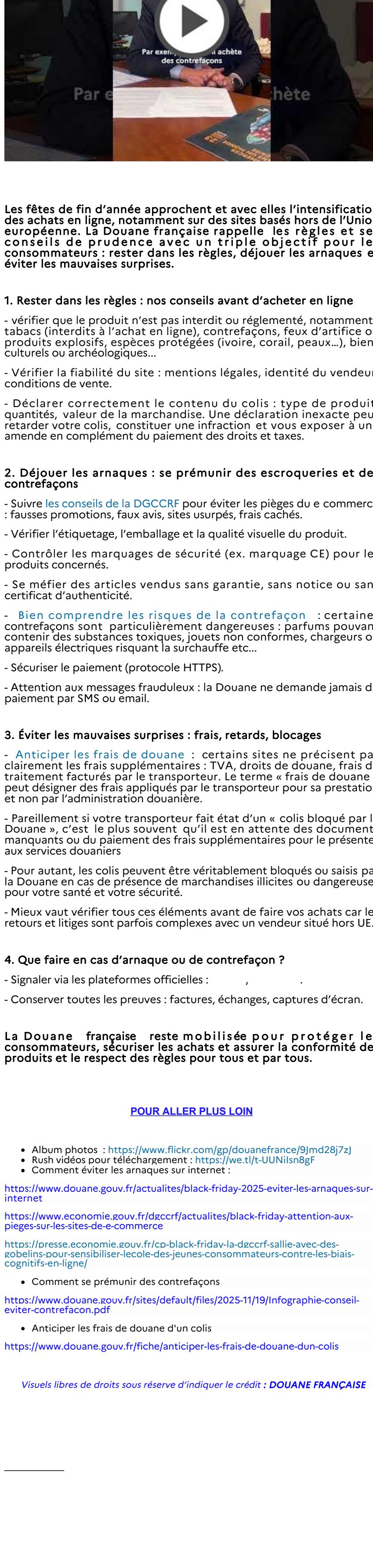


« Vendredi noir », achats de fin d'année : rester dans les règles, déjouer les arnaques, éviter les mauvaises surprises

La Douane française vous conseille



Les fêtes de fin d'année approchent et avec elles l'intensification des achats en ligne, notamment sur des sites basés hors de l'Union européenne. La Douane française rappelle les règles et ses conseils de prudence avec un triple objectif pour les consommateurs : rester dans les règles, déjouer les arnaques et éviter les mauvaises surprises.

1. Rester dans les règles : nos conseils avant d'acheter en ligne

- vérifier que le produit n'est pas interdit ou réglementé, notamment : tabacs (interdits à l'achat en ligne), contrefaçons, feux d'artifice ou produits explosifs, espèces protégées (ivoire, corail, peaux...), biens culturels ou archéologiques...
- Vérifier la fiabilité du site : mentions légales, identité du vendeur, conditions de vente.
- Déclarer correctement le contenu du colis : type de produit, quantités, valeur de la marchandise. Une déclaration inexacte peut retarder votre colis, constituer une infraction et vous exposer à une amende en complément du paiement des droits et taxes.

2. Déjouer les arnaques : se prémunir des escroqueries et des contrefaçons

- Suivre [les conseils de la DGCCRF](#) pour éviter les pièges du e commerce : fausses promotions, faux avis, sites usurpés, frais cachés.
- Vérifier l'étiquetage, l'emballage et la qualité visuelle du produit.
- Contrôler les marquages de sécurité (ex. marquage CE) pour les produits concernés.
- Se méfier des articles vendus sans garantie, sans notice ou sans certificat d'authenticité.
- [Bien comprendre les risques de la contrefaçon](#) : certaines contrefaçons sont particulièrement dangereuses : parfums pouvant contenir des substances toxiques, jouets non conformes, chargeurs ou appareils électriques risquant la surchauffe etc...
- Sécuriser le paiement (protocole HTTPS).
- Attention aux messages frauduleux : la Douane ne demande jamais de paiement par SMS ou email.

3. Éviter les mauvaises surprises : frais, retards, blocages

- [Anticiper les frais de douane](#) : certains sites ne précisent pas clairement les frais supplémentaires : TVA, droits de douane, frais de traitement facturés par le transporteur. Le terme « frais de douane » peut désigner des frais appliqués par le transporteur pour sa prestation et non par l'administration douanière.
- Pareillement si votre transporteur fait état d'un « colis bloqué par la Douane », c'est le plus souvent qu'il est en attente des documents manquants ou du paiement des frais supplémentaires pour le présenter aux services douaniers
- Pour autant, les colis peuvent être véritablement bloqués ou saisis par la Douane en cas de présence de marchandises illicites ou dangereuses pour votre santé et votre sécurité.
- Mieux vaut vérifier tous ces éléments avant de faire vos achats car les retours et litiges sont parfois complexes avec un vendeur situé hors UE.

4. Que faire en cas d'arnaque ou de contrefaçon ?

- Signaler via les plateformes officielles :

- Conserver toutes les preuves : factures, échanges, captures d'écran.

La Douane française reste mobilisée pour protéger les consommateurs, sécuriser les achats et assurer la conformité des produits et le respect des règles pour tous et par tous.

[**POUR ALLER PLUS LOIN**](#)

- Album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/9Jmd28j7z>

- Rush vidéos pour téléchargement : <https://we.tl/t-UUNilsn8gF>

<https://www.douane.gouv.fr/actualites/black-friday-2025-eviter-les-arnaques-sur-internet>

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/actualites/black-friday-attention-aux-pieges-sur-les-sites-de-e-commerce>

<https://presse.economie.gouv.fr/cp-black-friday-la-dgccrf-sallie-avec-des-gobelins-pour-sensibiliser-lecole-des-jeunes-consommateurs-contre-les-biais-cognitifs-en-ligne/>

- Comment se prémunir des contrefaçons

<https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2025-11/19/Infographie-conseil-eviter-contrefacon.pdf>

- Anticiper les frais de douane d'un colis

<https://www.douane.gouv.fr/fiche/anticiper-les-frais-de-douane-d-un-colis>